

Rapport du Concours général de géographie session 2019

En quoi consiste le Concours général de géographie ?

Le concours général de géographie est ouvert à tous les élèves de première générale, quel que soit leur choix de spécialité : les sujets et les critères de sélection des copies sont conçus de manière à ce que chacun puisse réussir. S'il vise à récompenser l'excellence, ce n'est pas un concours d'érudition mais de réflexion et d'analyse. Tous les ans, le jury valorise des copies qui ne sont pas nécessairement parfaites du point de vue académique mais qui témoignent d'une démarche et d'une réflexion géographiques. Le jury – composé d'enseignants du secondaire et de classes préparatoires aux grandes écoles – propose un sujet de composition sur une partie de programme de géographie, en conformité avec le BOEN. Le sujet est toujours accompagné de documents supports, de nature diverse (texte, photographie, carte, y compris extrait de carte topographique, etc.), permettant aux candidats de mettre en œuvre les capacités et méthodes attendues pour ce niveau d'enseignement, ainsi que les connaissances et la culture géographiques acquises. La présentation du Concours général de géographie est profitable à tous les élèves, il est toujours à regretter une sorte de pré-sélection qui tend à réserver ce concours à quelques élèves jugés remarquables.

Pourquoi participer au Concours général de géographie ?

L'objectif du Concours général est de mieux découvrir la géographie et de mobiliser les savoirs acquis comme d'exercer un raisonnement géographique dans une autre configuration que celle de la classe « ordinaire ».

Le Concours général de géographie et sa préparation sont une occasion donnée à chacun d'approfondir ses savoirs et sa pratique de la géographie, qu'il s'agisse du rôle et de la place des acteurs dans les territoires, de l'approche multiscalaire, des études de cas ou de l'utilisation de différents langages, notamment les croquis et les schémas.

Au-delà d'une pratique plus approfondie de la géographie, participer au concours général de géographie peut avoir deux avantages supplémentaires :

- participer aux épreuves finales des Olympiades nationales de géographie organisées par le Comité national français de géographie¹ (les auteurs des meilleures copies feront partie des finalistes à condition de s'être inscrit sur le site du Comité national français de géographie en parallèle du concours général). Les finalistes participeront ensuite aux Olympiades internationales de géographie organisées par l'Union géographique internationale ;
- constituer un élément valorisant dans le cadre des lettres de motivation dans Parcoursup.

La session 2019

Le nombre de candidats – 101 – est en légère diminution par rapport aux années précédentes. Comme les années antérieures le jury a eu le plaisir de lire de très bonnes copies, qui au-delà de leurs différences, témoignent de capacités d'analyse et de réflexion d'une part et d'un souci d'illustration du propos d'autre part. La nouvelle forme des sujets, annoncée dans le rapport de la session 2018, n'a pas semblé déstabiliser les candidats : de très bons croquis ont été proposés à partir des documents du sujet.

Le sujet, « Les littoraux en France : des espaces convoités et aménagés », était ambitieux tant par la transversalité de son questionnement que par l'exigence de maîtrise cartographique. Il ne présentait pas de piège en termes de connaissances, d'autant que les documents sont là aussi pour pallier les lacunes en ce domaine. Le sujet demandait à ce que les termes soient définis. Beaucoup de copies négligent ce point ou présentent une maîtrise des notions très approximative. Ainsi, la définition de « littoral » tout comme la délimitation de ce qui était considéré comme un espace littoral n'ont pas été égales. Le raisonnement sur les risques et les tensions entre acteurs ou par rapport aux aménagements s'est également parfois effacé devant une présentation un peu convenue sur le développement durable considéré de manière théorique. Le jury tient à souligner sa satisfaction en constatant que les copies ont été plus fournies que l'an passé. Le jury rappelle que le niveau de connaissances attendu n'est pas encyclopédique : les sujets sont conçus de manière

¹ Pour plus d'information sur les Olympiades nationales de géographie, <http://www.cnfg.fr/olympiades-de-geographie/>

à pouvoir mobiliser des connaissances assez larges. En revanche, le jury valorise beaucoup la qualité du raisonnement géographique et la qualité des représentations schématiques et cartographiques.

Comme les années antérieures, il n'y avait pas de problématique ou de plan attendu par le jury. Celui-ci a apprécié les copies qui ont défini les termes du sujet et ont construit un raisonnement clair. Le jury a eu le plaisir de corriger des copies qui ont mis en place un réel raisonnement géographique, notamment en jouant avec les échelles (ce qui n'impose pas de réaliser un plan multiscalaire, souvent difficile à manier). Le jury rappelle que la définition des termes du sujet est le point de départ de la démonstration qui est l'essence de toute copie et pas seulement une demande s'inscrivant dans un exercice académique. Il ne s'agit donc pas d'accoler des définitions de chacun des termes mais de dégager, en les définissant, les enjeux du sujet.

De plus, la définition des termes du sujet est une étape essentielle dans la définition de la problématique. Celle-ci doit être explicite et servir de point d'ancrage pour la constitution du plan, conduire le raisonnement et lors de la conclusion.

Dans la continuité de l'an passé, le jury se réjouit que le nombre de copies de qualité, qui présentent des productions graphiques (croquis, schémas de synthèse, ...) intéressantes et construites spécifiquement pour répondre au sujet, continue à progresser. L'utilisation des documents, notamment ceux sur Le Havre, a permis à plusieurs candidats de réaliser de très bons croquis diachroniques. Le jury a apprécié la créativité des candidats pour les croquis et les schémas. Néanmoins, les documents ne doivent pas donner lieu à un commentaire et à une présentation détaillée en introduction ; leur présentation ne doit, non plus, pas constituer l'introduction.

Par ailleurs, le jury déplore l'augmentation des fautes d'orthographe et de syntaxe, fautes qui sont parfois susceptibles d'affecter l'évaluation d'ensemble d'un devoir alors qu'une relecture attentive permettrait de les éliminer. En revanche, le jury se réjouit du recul du nombre de croquis qui sont plaqués, sans adaptation au moins de la légende au sujet.

Conseils pour préparer le concours général

Le concours général de géographie est conçu de manière à permettre à chaque élève désireux d'approfondir sa connaissance de la géographie d'avoir ses chances. Il est cependant important de bien connaître les attentes du jury. Elles sont rappelées ci-dessous mais elles seront utilement complétées par la lecture des rapports des années antérieures.

Pour distinguer une copie, le jury prend en compte :

- les capacités de réflexion sur un sujet et l'expression d'une nuance dans les analyses ;
- la définition des termes du sujet et la mise en relation entre ces définitions et le contenu du devoir ;
- la formulation d'une problématique cohérente
- la réalisation de schémas et de croquis accompagnés d'une légende organisée, adaptés au sujet et qui peuvent être élaborés à partir des éléments fournis par les documents du sujet ;
- la mise en relation de ces illustrations avec le propos et l'intégration au raisonnement par le biais d'une ou deux phrases ;
- le développement d'exemples personnels et/ou locaux, dépassant l'analyse des documents supports ;
- la précision du vocabulaire et des formulations ;
- le respect de l'orthographe et de la syntaxe.

Le niveau de maîtrise de ces exigences permet au jury d'attribuer aux copies distinguées les prix, les accessits et les mentions.

Il convient donc au cours de l'année :

- d'apprendre les notions et le vocabulaire mais aussi de les comprendre en regardant des cartes, des photographies pour associer les notions et le vocabulaire spécifique à des réalités concrètes qui peuvent être celles du quotidien,
- de se poser des questions sur le fonctionnement des territoires, sur leur organisation ;
- de s'entraîner à retranscrire ce qu'on lit et ce qu'on voit sous la forme de schémas sagittaux ou de croquis en réfléchissant à l'élaboration de la légende et au choix des figurés

A compter de la session 2020, le sujet portera sur une partie du programme de géographie, enseignement commun, de la classe de première générale (http://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/93/9/spe577_annexe2_1062939.pdf).

Le jury félicite l'ensemble des élèves qui ont participé à ce concours et remercie les professeurs investis dans cette préparation. Le jury a pleinement conscience du travail supplémentaire que cela représente pour les élèves et leurs professeurs mais il espère que chacun y trouve un intérêt académique et citoyen. Il invite le

plus grand nombre d'élèves à tenter cette expérience enrichissante et à participer ainsi aux Olympiades de géographie.

S. Gaujal, G. Gicquel, C. Gintrac, É. Grimaud, N. Rodallec, N. Reveyaz, F. Smits

Composition du jury

Présidente : Florence Smits, IGEN d'histoire-géographie

Vice-présidente et secrétaire générale : Nathalie Reveyaz, IA-IPR d'histoire-géographie

Sophie Gaujal

Guillaume Gicquel

Cécile Gintrac

Élisabeth Grimaud

Nathalie Rodallec

Sujets proposés au cours des 5 dernières années

2019 : Les littoraux en France : des espaces convoités et aménagés

Document 1 : Guadeloupe – Côte sud de la Grande Terre.

Document 2

Document 2 a : Le port du Havre, 1950 – 2015 (photographies aériennes).

Document 2 b : Le Havre et l'estuaire de la Seine.

Document 3 : La plage du Butin à Honfleur, au sud de l'estuaire de la Seine.

Document 4 : Les zones industrialo-portuaires.

Document 5 : Enjeux et dynamiques du littoral.

2018 : Les espaces métropolitains en France : dynamiques de la population, activités et aménagements

Document 1 : Évolution de la densité de la population au sein des aires urbaines

Document 2 : Les métropoles captent les nouveaux emplois au détriment des villes

Document 3 : La présentation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métropolitaine bordelaise

Document 4 : Saint-Herblain, à quelques kilomètres à l'ouest du centre-ville de Nantes, en 2013 et en 1952

Document 5

Document 5 a : La politique des équipements iconiques

Document 5 b : Le stade de France

Document 5 c : Vue aérienne du centre Pompidou-Metz

2017 : L'intégration des territoires de la France à l'Union européenne et au monde.

Document 1 : L'axe Seine au sein de l'Union européenne et du monde

Document 2 : Répartition des eaux maritimes sous juridiction française (mer territoriale et ZEE) dans le monde

Document 3 : Paris est de plus en plus attractive à l'échelle mondiale

Document 4 : Le territoire du pôle de compétitivité Aerospace Valley

Document 5 : L'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Document 5a : L'aéroport de Paris-Charles de Gaulle présenté par la compagnie Air France

Document 5b : Plan de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

2016 : Aménager les villes pour réduire les inégalités sociales et spatiales : enjeux, moyens, résultats

Document 1 : La métropolisation, source d'inégalités sociales et spatiales dans les villes françaises

Document 2 : Le projet de réaménagement de *La Grappinière*, un quartier de Vaulx-en-Velin dans le département du Rhône classé en ZFU (Zone Franche Urbaine)

Document 3 : La communauté d'agglomération Cap Excellence – Les Abymes, Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault (Guadeloupe) – envisage de mettre en œuvre un tramway en 2019

Document 4 : Une analyse des effets de la politique de rénovation urbaine

Document 5 : Un bilan de la politique de la ville

2015 : Valoriser ou ménager les milieux français ?

Document 1 : Les parcs nationaux et les conflits environnementaux

Document 2 : Les sites et sols pollués recensés en France au début 2012

Document 3 : Port Saint-Louis du Rhône, commune camarguaise à la limite du delta du Rhône (extrait de carte au 1/25 000^e)

Document 4 : La forêt en France au fil des siècles

Document 5 : La crise du requin sur l'île de la Réunion